



A LA UNE

Un nouvel accueil de loisirs pour Campénéac !

Le samedi 31 août 2024 à 11h s'est tenue la Cérémonie dédiée à l'inauguration du nouvel accueil de loisirs de Campénéac dans l'ancien bâtiment des maternelles de l'école Notre-Dame, en présence du Président de la CAF 56, M. Philippe Tatard, M. Le Sénateur Yves Bleunven et M. Le député Paul Molac, Le Président de Ploërmel Communauté, M. Patrick Le Diffon et de nombreux élus de la Commission Éducation Enfance Jeunesse de Ploërmel Communauté.



Ce lieu est historique dans la vie des Campénéacoises et des Campénéacois. Après un don du Comte de Prunelé, ancien propriétaire du Château de Trécesson à l'association Notre-Dame avec pour condition que ce bien soit toujours mis à disposition des enfants, il était nommé l'école des garçons au début du siècle, puis est devenu l'école mixte en 1970 et enfin l'école des maternelles en 1987.

Mme Le Maire adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont été sollicitées par la municipalité afin de participer à la mémoire collective pour retracer l'histoire de ce lieu.

À présent, grâce à une Convention conclue entre la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Morbihan et la municipalité de Campénéac, ce bien permettra d'accueillir :

- les enfants le matin, à la pause méridienne et en fin de journée pendant les périodes scolaires.
- les enfants pendant les vacances scolaires.
- les enfants pour l'aide aux devoirs.
- les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles dans le cadre du Relais Petite Enfance de Ploërmel Communauté.

Le budget alloué pour cette première année est de 13 000 € de mobilier, 1 554.50 € de travaux d'adaptation des sanitaires pour les plus grands, réalisés par l'entreprise beignonnaise Jourdan, 1 589.50 € de travaux de petits agencements par l'entreprise campénéacoise Romuald Chartier et enfin 1 450 € de travaux de sécurisation avec l'installation d'un interphone par l'entreprise ploërmelaise Pro-maintenance.

Mme Le Maire adresse ses remerciements à M. Philippe Tatard, Président de la CAF du Morbihan pour sa présence et son accompagnement à hauteur de 30% pour l'achat de mobilier ainsi qu'à Mme Le Moigne, adjointe aux affaires scolaires et à l'ensemble de la Commission pour la concrétisation de ce projet.

Mme Le Maire a tenu à saluer particulièrement Mme Emmanuelle Chavois, Directrice Générale des Services et Mme Gabrielle Cantarini, directrice de l'accueil de loisirs pour leur implication sans faille ainsi que M. Pierre-Yves Sourd, responsable adjoint du service technique pour son suivi rigoureux des travaux et tous les agents de la Commune de Campénéac. Enfin, un grand merci à tous les élus, bénévoles et professionnels de l'enfance pour leur présence.

EDITO

Chères Campénéacoises et chers Campénéacois,

Conformément à la Loi du 22 février 2022, dite Loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification), toute municipalité doit s'assurer du recensement de toutes les adresses de ses administrés dans le Programme Bases Adresses Locales de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). C'est cette base officielle qui alimente les coordonnées GPS et les points de raccordement à la fibre.

L'objectif est de fiabiliser vos adresses et numérotations sur l'ensemble de la Commune. Le travail effectué a pour objectif d'assurer la sécurité de vos livraisons de lettres, de colis mais surtout votre propre sécurité en cas d'urgence auprès des services de secours à la personne. Ceci est vital !

Une étude est en cours afin de relever tout dysfonctionnement (numérotation, orthographe différente pour un même lieu, noms similaires portant à confusion). Une modification ne sera apportée que si elle est nécessaire mais vous en serez préalablement informé(e) et accompagné(e) par les services de la Mairie ou par votre élu(e) de proximité.

Ce travail se fait conjointement avec la Poste, Mme Chantal Grandvallet, conseillère municipale, M. Benoit Mounier, conseiller municipal et Mme Florence Chaslin, assistante administrative.

Si vous constatez une difficulté de localisation pour votre propre adresse, n'hésitez pas à la signaler directement à la Mairie ou par mail avant le 15 novembre tout en précisant en objet, Difficulté Adressage : mairie@campeneac.fr

Bien à vous.

Hania RENAUDIE.



Le nouvel accueil de loisirs de Campénéac a ouvert ses portes dès le lundi 2 septembre pour le grand bonheur des enfants grâce à des espaces adaptés et qui leur sont uniquement dédiés !

La Cérémonie de clôture du 9ème dispositif argent de poche



Le vendredi 30 août à 16h30 s'est achevée la 9ème édition du dispositif argent de poche avec 6 jeunes dont 4 filles et 2 garçons âgés de 16 et 17 ans.

Ils ont participé activement au ménage de l'école Théodore Monod, de l'accueil de loisirs « La

Garde rires » et de la salle de restauration scolaire tous les matins du lundi 26 au vendredi 30 août 2024.

Lors de cette Cérémonie et en présence des élus et des agents, chacun s'est vu remettre une enveloppe comportant l'argent de poche et une attestation de

VOEUX DU MAIRE 2025

Madame le Maire ainsi que l'ensemble des membres du Conseil municipal sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux du Maire qui se tiendra à la salle des fêtes,

le samedi 4 janvier 2025 à 18h.



participation au dispositif marquant leur attachement à la vie communale.

Mme Le Maire a adressé ses vifs remerciements à M. Stéven Jugel et Mme Sandra Dragon, conseiller et conseillère municipaux référents du dispositif argent de poche pour leur implication et leur disponibilité ainsi que les agents municipaux pour leur écoute et pour l'attention portée à nos jeunes.

La municipalité tient à féliciter les jeunes pour leur ponctualité, leur politesse et pour le respect des consignes.

Prévention Sommeil et Sophrologie

Second atelier proposé par le C.C.A.S de Campénéac

Le Sommeil plus qu'un besoin, une nécessité !

Le 12 septembre dernier, lors de l'atelier Sommeil et Sophrologie, 12 personnes ont pu bénéficier des conseils simples de Mme Manuella Hamery Sophrologue pour améliorer et optimiser son sommeil.

Un sommeil de qualité permet une bonne récupération physique, psychologique et intellectuelle.

La présence de 26 personnes au total sur les 2 ateliers, témoigne de l'intérêt du thème retenu dans le



programme de prévention santé de la Mutuelle communale MUTAMI par les membres de la commission C.C.A.S.

Mme Le Maire remercie chaleureusement Mme Chantal Largeau, adjointe aux affaires sociales et Mme Laurence Picard, conseillère municipale pour leur investissement et leur disponibilité.

REPAS DES AÎNÉS

Pour célébrer la fin d'année, le repas de nos aînés organisé par le C.C.A.S se tiendra à la salle des fêtes,

le dimanche 8 décembre 2024.

Au plaisir de vous y retrouver !



EN DIRECT...

... du Salon de coiffure

Changement de propriétaire :

C2C Coiffure devient Océane Beauty Coiffure



Depuis le 12 août 2024, suite au départ en retraite de Caroline Pihuit, nous accueillons dans la Commune une nouvelle coiffeuse.

Océane est une jeune coiffeuse de 22 ans, mais avec déjà un long parcours professionnel. Elle a commencé comme apprentie à 14 ans pour réaliser un CAP au CFA de Vannes, et a poursuivi ses études afin de préparer un brevet professionnel, toujours à Vannes, dans le salon Rodolphe&Co. Pendant cette formation, elle a réalisé une mention complémentaire de visagiste, coloriste à Paris.

Océane tient à préciser qu'elle n'utilise pas de produits chimiques, mais uniquement des

produits naturels (coloration minérale et balayage à l'argile blanche...)

La reprise du magasin est une belle réussite, l'ancienne clientèle de Coraline est au rendez-vous et l'arrivée de nouveaux clients fait le bonheur de la nouvelle propriétaire qui saura vous accueillir avec son grand sourire et sa bienveillance. Le salon est ouvert aux femmes, hommes et enfants.

Horaires : Le lundi et le samedi (une semaine sur 2) : de 9h à 13h30 - Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 19 h.

Vous pouvez prendre vos RDV en téléphonant au 02 97 70 09 61 ou par internet sur la plateforme Planity « Océane Beauty Coiffure » ou « C2C coiffure ». Vous pouvez également visualiser ses réalisations sur Facebook et Instagram « Océane Beauty Coiffure »

Nous souhaitons à Océane une belle réussite et nous sommes heureux de l'accueillir dans notre commune.

...du chantier du restaurant scolaire

Le chantier du restaurant scolaire n'enregistre à ce jour aucun retard. Nous sommes actuellement dans la phase dite de second œuvre pour la construction de l'unité de fabrication des repas. En effet, les travaux intérieurs avec la pose de carrelage et de faïence sont en cours jusqu'à novembre 2024. Ensuite, les plafonds seront mis en place et les équipements de cuisine installés.



En janvier 2025, l'unité de fabrication des repas sera livrée.

En février 2025, la deuxième phase des travaux débutera et sera consacrée à la rénovation de la salle de restauration et des anciens sanitaires attenants. Cette restauration du bâti devrait être livrée début 2026.

Nous vous tiendrons informés du suivi des différentes étapes du chantier dans le prochain bulletin municipal.

UN TEMPS POUR...



Fêter Halloween

Le 31 octobre, la médiathèque L'Oiseau Lire ouvrira ses portes dès 14h pour célébrer cette fête folklorique originaire des îles anglo-celtes, Halloween pouvant se traduire par « la veille de tous les Saints. »

Voici le programme, toutes les animations sont gratuites et offertes par la Municipalité :

-  Atelier à partir de 5 ans : fabrication et manipulation de marionnettes de 14h à 16h. 12 places sont disponibles, inscription obligatoire en Mairie au 02.97.93.40.39 ou à L'Oiseau Lire au 02.07.93.15.79.
-  Spectacle de marionnettes : « Les terribles histoires (mais pas trop) de Marcel », à 16h30.
-  Ateliers créatifs et de lecture d'histoires à faire peur, animés par les bénévoles de la médiathèque de 17h à 18h.





SCANNEZ-MOI POUR LIRE LA VIDÉO



COMMENT RÉDUIRE VOS DÉCHETS ?

DES GESTES CONCRETS POUR AGIR À VOTRE ÉCHELLE



La collecte des déchets sur **Ploërmel Communauté**

Comme expliqué dans le dernier bulletin municipal, de grands changements sont en cours pour la collecte, le traitement et la redevance concernant les déchets.

La distribution de nouveaux bacs de collecte pucés sera effective en 2025. La période de test avec, à l'issue, une simulation de facture, s'étalera jusqu'à fin 2026. C'est à partir du 1er janvier 2027 que la comptabilisation réelle de nos déchets sera prise en compte.

Consultez la vidéo de Ploërmel Communauté pour apprendre à moins jeter et ainsi, être prêts à l'arrivée de la Redevance Déchets.

Nouvelle proposition de **foodtruck le mercredi soir**

Tous les mercredis soirs, depuis le 11 septembre dernier, vous pouvez découvrir et déguster la cuisine orientale turque de Madame Samson. Son camion bleu Mama'z foodtruck est implanté près de la porte principale de l'Église de 18h à 21h.

Mme Samson sera absente du 16 octobre au 6 novembre, et reprendra son service de restauration à emporter à l'issue de ses congés.



Un prêt d'honneur accordé par le Réseau Initiative Pays de Ploërmel à l'Elixir Bar

Le jeudi 25 juillet 2024 Maël Pivault a reçu un prêt d'honneur de 4 000€ remis par Mme Valérie Le Coq en qualité de Vice-Présidente du Réseau Initiative Pays de Ploërmel pour la reprise d'un Bar situé au cœur de la Commune de Campénéac afin de participer au financement des travaux réalisés.

Le Réseau Initiative Pays de Ploërmel contribue à toute création ou reprise d'entreprise sur le territoire. Chaque entreprise peut également bénéficier d'un parrainage par un autre chef d'entreprise et profiter ainsi d'un partage d'expériences personnalisé.

Ne pas hésiter à prendre contact directement à la pépinière d'entreprises située à Ploërmel.

Par mail : contact@initiative-ploermel.bzh

Tél : 02.97.72.89.98 / 06.42.58.09.49

La municipalité adresse ses vifs remerciements au Réseau Initiative Pays de Ploërmel pour son accompagnement quotidien auprès des entreprises situées sur le territoire du pays de Ploërmel.

De gauche à droite : Mme le Maire, M. Maël Pivault, Mme Valérie Le Coq en qualité de Vice-Présidente du Réseau Initiative Pays de Ploërmel, Mme Charlotte Le Bot Piquet en qualité de chargée de développement économique de Ploërmel Communauté et M. Pascal Savigne en qualité d'adjoint au développement économique.

Cessation temporaire d'activité de pâtisserie



Pour des raisons de santé, M. Garcia ne sera plus en mesure de poursuivre son activité professionnelle de pâtisserie les samedis matin. Il remercie tous les habitants de Campénéac pour leur accueil et leur fidélité.

Tous les membres du Conseil municipal de Campénéac souhaitent à M. Garcia un prompt rétablissement. La municipalité tient à le remercier chaleureusement pour son professionnalisme et sa gentillesse.